

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE

COMMUNE DE VAL-DE-LIVENNE

Arrêté municipal portant réglementation du stationnement

Parking face au 87 rue Simone Veil

Le maire de la commune de VAL-DE-LIVENNE ;

Vu le Code de la Route et notamment l'article R 417-9 et R417-11 concernant l'arrêt et le stationnement gênant
Vu l'intérêt général,

Vu les travaux de réfection de toiture effectués par l'entreprise GUERINEAU ET FILS sur le bâtiment situé au 87 rue Simone Veil (Mairie et Agence Postale)

Considérant qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes dispositions nécessaires au maintien de l'ordre et de la sécurité ;

ARRÊTE :

Article 1 : Du 14 octobre au 15 novembre 2026, le stationnement et l'arrêt sera interdit sur le parking face au 87 rue Simone Veil (Mairie et Agence Postale) à Marcillac, commune déléguée de Val-de-Livenne ainsi qu'à proximité de la voie.

Article 2 : Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Marcillac, commune déléguée de Val-de-Livenne.

Article 3 : Monsieur le maire de la commune de Val-de-Livenne, Monsieur le commandant de la brigade de gendarmerie de Saint-Ciers-sur-Gironde, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des arrêtés du Maire, une copie sera adressée :

- A Madame le Sous-Préfet de Blaye
- A Monsieur le Commandant de la Gendarmerie de St Ciers S/Gde

Fait à Val-de-Livenne, le 12 octobre 2026

Le Maire

Philippe LABRIEUX



Le Maire certifie sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe que ce présent arrêté peut faire l'objet d'un recours administratif devant Monsieur le Maire du VAL-DE-LIVENNE dans le délai de deux mois à compter de sa notification. L'absence de réponse dans un délai de deux mois vaut décision implicite de rejet.

Mairie de Val-de-Livenne

58, rue Léonce Planteur
Saint-Caprais-de-Blaye
33820 Val-de-Livenne

Tél : 05 57 32 62 12
Fax : 05 57 32 79 07
mairie.stcaprais@valdelivenne.fr